

Monsieur Pierre Boutonnet
Inspecteur du Travail
3^e Section
17 & 19, rue du Cdt L'Herminier
38032 Grenoble Cedex 01

Veurey, le 23 novembre 2004

Monsieur l'Inspecteur,

Ci-joint vous trouverez copie de nos deux courriers adressés par notre organisation syndicale à M. Henri-Pierre GUILBERT, Président Directeur Général du Dauphiné Libéré.

En effet, nous avons interpellé verbalement et à de nombreuses reprises notre Direction sur le non respect des procédures concernant les négociations paritaires. Le fait de refuser de s'insérer dans une démarche contraire à la loi, a eu comme conséquence la mise à l'écart de notre organisation syndicale.

Nous vous demandons d'interpeller notre Président Directeur Général, afin de lui rappeler ses obligations concernant le respect du Code du travail.

Nous serons reconnaissants de nous tenir informés par écrit de vos démarches.

En vous remerciant de votre disponibilité, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Affichage